

CCLAPS

ENTRE NOUS

Septembre 2002 N° 4

CAMPONAC-CHATAIGNERAIE-LADONNE-ARAGO-PONTET-SAUVAGE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances ! Nous vous retrouvons en ce début d'année scolaire avec quelques nouveaux sujets à vous présenter mais j'ai été obligée au vu des circonstances d'écrire un article particulier concernant Sauvage en réponse aux différents articles du journal Sud-Ouest, pétition et courrier. Je souhaite que tous les habitants du quartier soient informés de ce problème.

Dans ce journal, vous trouverez un plan du quartier " CCLAPS ".

Comme je vous l'ai annoncé précédemment, le club vidéo va pouvoir commencer à travailler car dans le courant de l'été, nous avons pu acheter le matériel nécessaire. Nous allons refaire le film sur l'histoire du quartier et de son comité. Nous souhaitons pouvoir le présenter à un large public dès l'année prochaine... peut être au cinéma Jean Eustache pendant le festival du film d'histoire !

Les travaux de la rue F. Antoune vont commencer très rapidement, après ceux des entrées d'écoles : vous trouverez dans les immeubles concernés et sur le panneau " infos " devant le centre social l'arrêté municipal prévenant des différentes modalités de circulation du 1° 09 au 1°12.

Le comité de quartier vous présente aussi l'ensemble des commissions mises en place à ce jour et dont certaines fonctionnent " en vitesse de croisière ", cela étant possible de par le nombre de ses adhérents. Certaines n'ont pas démarré en raison du manque de locaux, mais sont dans nos tiroirs dans l'attente de la maison de quartier.

Nous avons aussi participé à la création du " site internet " de la Fédération des comités et syndicats de quartier de Pessac. Vous trouverez ainsi sur le " net " tous les renseignements utiles sur les différents quartiers de Pessac dès le 5 et 6 Octobre au Forum des Associations.

COMMISSIONS :

- **voirie/urbanisme** : J.B Casenave (0557269233) S. Ranoux (0556150758)
- **fêtes et animations** : S. Ben Hamane (0556455512) J. Genuzio (0556150816)
- **clubs et activités** : randonnées pédestres : H. Dumas (0556458692)
Judo : (membre associé : ASCPA judo) Y. Périat (0556364041)
club vidéo : F. et B. Aguilar (0556362410) P. Pommier (0556461559)

(d'autres activités pourront être instaurées dès la mise en service de la maison de quartier : club " questions pour un champion ", jeux de cartes, tennis de table, vélo, etc... toutes les idées seront les bienvenues.)

- **communication** : site internet, journal

J.Y Rubio (0556150880) M. Arnaud (0556452102) J.R Lhyvernay (0556458358)

- **relations extérieures** : Fédération, mairie, inter quartier, associations diverses
C. Rubio (0556150880) G. Aguilar (0556362410) A. Dumas (0556458692)

NOM :**ADRESSE :****n° de tel (facultatif)**

**Retourner à l'ordre du comité de quartier chez C. Rubio res Arago 2, bat B, E 5 33600 Pessac
tel : 05.56.15.08.80 Adresse e-mail : catherinerubio@wanadoo.fr**

Journée du patrimoine environnemental : Samedi 21 Septembre : R.V Parc Jozereau aux alentours de 10h, afin d'effectuer une randonnée pédestre ou cycliste au travers des parcs de Pessac. (centre social : 0557022323 ou Hervé Dumas : 0556458692 ou FD : 0556455551)

-La randonnée pédestre partant de Jozereau se rendra au Parc de Camponac pour un pique nique, via la coulée verte de Sardine, le parc de Fontaudun, se terminant au Parc Razon ou dans le hall de la mairie autour du verre de l'amitié pour les adultes et d'un goûter pour les enfants.

-La randonnée vélo partant aussi de Jozereau se rendra aux sources du Peugue, via le Bourgailh, rejoignant le pique-nique à Camponac, continuant la randonnée à son gré.

Questions de parents :

Lors du n°3, nous avons abordé la demande des centres sociaux et du CCAS de Pessac pour participer aux réflexions concernant les groupes "questions de parents". En ce début d'année scolaire, il nous paraît important de vous faire part de la date de la prochaine soirée débat : le **MARDI 22 OCTOBRE à 20h30** (lieu communiqué ultérieurement, se renseigner auprès du centre social de la Châtaigneraie : 0557022323)

Le thème : L'AGRESSIVITE CHEZ L'ENFANT

2 questions apparaissent lors du choix de ce thème :

- *Entre dynamisme et violence, quelles limites ?*
- *Quand l'agressivité n'est-elle plus acceptable?*

SAUVAGE : DROIT DE REPONSE

Suite à l'article paru dans le journal " Sud Ouest " du 12/07/02, d'un courrier reçu fin Juillet, et d'un tract distribué au environ du 20 Août dans le quartier de Sauvage, je me donne un droit de réponse par le biais d'un n° 4 du journal " entre nous " du comité de quartier "CCLAPS". Aucune campagne n'est ouverte ! Mais, il me paraît très facile, à partir d'une simple question, de faire dire aux habitants qu'ils souhaitent que leur rue fasse partie d'un quartier plutôt que d'un autre s'ils n'en connaissent pas tous les tenants et les aboutissants. Dans ce " référendum ", il aurait été utile que toutes les parties puissent être représentées. Les comités de quartier étant des lieux de démocratie où chacun peut s'exprimer librement et sans contrainte, je me sens obligée de réagir afin de rétablir un certain équilibre dans les arguments de chacun. Je vous devais quelques explications, utiles très certainement à une meilleure compréhension des faits, et ainsi développer un peu plus l'historique du comité de quartier y compris pendant ses heures sombres.

Re-créé en 1970, par un groupe d'habitants de la Châtaigneraie, Arago, et Sauvage, d'autres viendront les rejoindre venant des autres points du quartier, le comité a été florissant jusque dans les années 90, de nombreuses revendications le maintenant très actif (différents passages souterrains, La Poste, l'APLJAC : asso des jeunes etc...).

Entre 1990 et 1995, le comité a commencé à s'endormir, les 2 ou 3 dernières années furent très difficiles. Entre 1995 et 1999, le comité ayant une nouvelle présidente a essayé de redémarrer, mais comptant de moins en moins d'adhérents, il était promis à une fin définitive.

Depuis 1999, surtout depuis 2000, je m'efforce de le réanimer, de le redynamiser, à commencer par le nombre de ses adhérents : multiplié par 10 entre 1999 et 2002. Le journal prévu pour Janvier 01, n'est paru qu'en Janvier 02, suite à des discussions sur les modalités partenariales avec le Centre Social qui n'ont pu aboutir. Nous avons toujours gardé à l'esprit la globalité de ce quartier (pour exemple : la création du sigle/logo en 2000 pour une meilleure mémorisation des composantes du quartier : CCLAPS : Camponac, Châtaigneraie, Ladonne, Arago, Pontet, Sauvage).

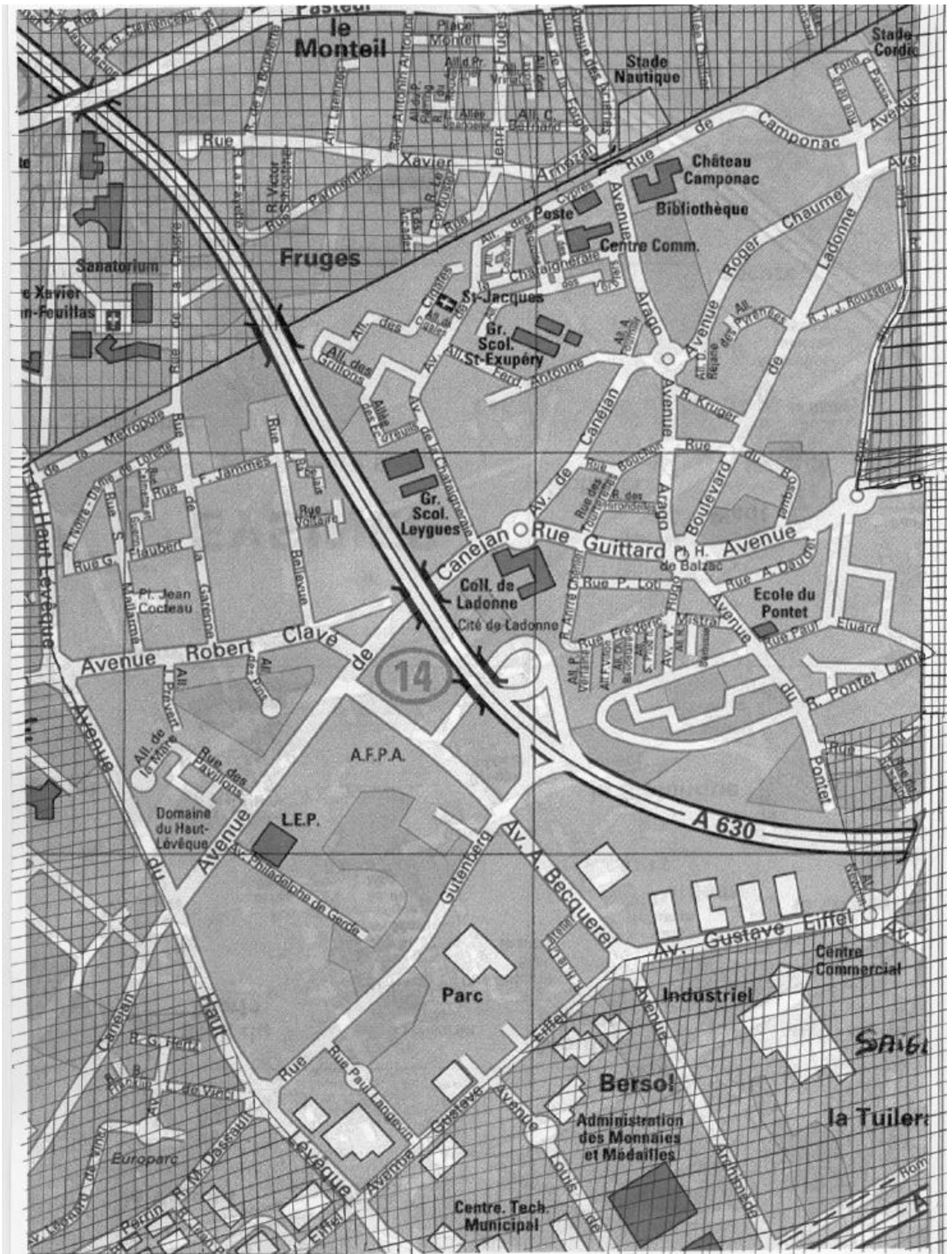
Nous n'avons peut-être pas fait un travail réellement visible, mais certains adhérents peuvent témoigner de nos actions, ou de nos propositions ou de nos observations (par exemple : réfection de la rue de la Garenne, entretien régulier de la rue de la Métropole, demande de concertation pour l'avenue du Ht Lévêque, et le carrefour R.Clavé/Magellan) conjointement avec le comité de France/Alouette avec le soutien de la Fédération des Comités et Syndicats de Quartiers de Pessac, ou encore le mur anti bruit de la rocade vers la rue Bellevue, et la vitesse excessive et le stationnement sur bien des avenues du quartier "CCLAPS".

Nous avons le plein soutien de la Fédération pour le " cheminement convivial ", projet qui permettrait de relier à pieds ou en vélo, le campus à la gare de l'Alouette, passant par la rue de la Métropole entraînant ainsi son aménagement dans sa totalité (éclairage, assainissement, entretien) et permettant ainsi une " soudure " entre les différents points du quartier. Notre projet global est aussi de créer des cheminements secondaires via la médiathèque, la piscine ou encore rejoindre le parc du Bourgaillh et le centre de Pessac etc.

En ce qui concerne " Bersol ", il est en partie sur Sauvage, principalement occupé par des entreprises, animées par un " club d'entrepreneurs ". Ce club traite directement avec la municipalité ou la CUB, et il peut être invité aux commissions extra-municipales. L'observation du plan du quartier et de celui de Pessac montre bien, l'homogénéité de ce quartier, et son appartenance à l'ensemble par la disposition des écoles et commerces. La cassure ne vient pas de la rocade mais bien de l'endormissement du comité dans les années 90 (voire de sa mort aux dires de certains). Celle ci vient aussi de la volonté de certains de ne pas se rapprocher du " CCLAPS ", ayant pour prétexte que celui-ci est bien trop grand, et que le comité ne peut s'occuper de tout et de tous ses habitants. Moi, je reste persuadée que cela est possible, car dans d'autres points du quartier, des groupes d'habitants se réunissent, demandent le soutien du comité afin de faire aboutir leurs propositions ou leurs revendications (ex : Le Pontet, les Bosquets, Arago). Je souhaite pouvoir continuer de cette façon. Je l'ai dit dès le 1° " Entre Nous ", l'adhésion au comité n'est pas obligatoire, mais le contact peut s'établir par le moyen du journal, par un simple coup de téléphone en ayant soit une réponse directe soit une interrogation permettant d'entraîner une recherche, un courrier, voire une réunion de concertation (ex : le carrefour : Ht Lévêque/Magellan/ R.Clavé).

Je le rappelle, le 1° rôle du comité de quartier est de fédérer, de rassembler les habitants afin de faire aboutir leurs propositions. Nous n'avons pas l'intention de diviser pour mieux régner. L'accueil des habitants du quartier se fait sans arrières pensées et leur participation à la commission voirie et urbanisme ou autres commissions leur permet de faire un travail sur leur secteur et dans la globalité du quartier, sans juxtaposition de " petits bouts de terrain".

Pessac est composé de 17 quartiers. L'ensemble des comités s'opposent à tout redécoupage géographique, empêchant ainsi toute subdivision en nouveaux comités ou syndicats de quartier, se référant au principe : " l'union fait la force ". De plus, il faut savoir que la municipalité n'a pas droit de " regard " sur le fonctionnement de la fédération des comités et syndicats de quartier de Pessac, ni sur celui des comités ou syndicats. Des partenariats peuvent se former, mais la plupart du temps, les comités sont avant tout une force de propositions ! Le principe démocratique est respecté ainsi nous pouvons parler de démocratie participative.



LIMITES DU QUARTIER CCLAPS